

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Liste des 34 membres au 20 septembre 2021

Président	Monsieur Hubert DEJEAN DE LA BATIE	} élus le 24 novembre 2020
1 ^{er} vice-Président	Madame Agnès LANGEVINE	
2 ^e vice-Président	Monsieur Philippe DE GRISSAC	

Députés et leurs suppléants

Titulaires	Monsieur Lionel CAUSSE Député des Landes (2 ^e circonscription)
	Madame Annaïg LE MEUR Députée du Finistère (1 ^e circonscription)
	Monsieur Jimmy PAHUN Député du Morbihan (2 ^e circonscription)
Suppléants	Monsieur Paul CHRISTOPHE Député du Nord (14 ^e circonscription)
	Monsieur Pierre DHARRÉVILLE Député des Bouches-du-Rhône (13 ^e circonscription)
	Monsieur Didier QUENTIN Député de Charente-Maritime (5 ^e circonscription)

Sénateurs et leurs suppléants

Titulaires	Madame Vivette LOPEZ Sénatrice du Gard
	Monsieur Pierre MÉDEVIELLE Sénateur de Haute-Garonne
	Monsieur Alain CADEC Sénateur des Côtes d'Armor
Suppléants	Madame Annick BILLON Sénatrice de la Vendée
	Monsieur Hussein BOURGI Sénateur de l'Hérault
	Monsieur Max BRISSON Sénateur des Pyrénées-Atlantiques

Personnalités qualifiées

Titulaires	Monsieur Philippe DE GRISSAC Vice-Président du Conseil d'administration de LPO France, directeur de la RNN des sept îles
	Madame Claire FOUNTAINE Skipper, Ex. Fédération Française de Voile
	Monsieur Jean JALBERT Directeur général de la Fondation Tour du Valat
	Madame Elodie MARTINIE-COUSTY France Nature Environnement, membre du directoire chargée des océans, mers et littoraux

Représentants de communes ou de leurs groupements gestionnaires d'espaces naturels littoraux et leurs suppléants

Titulaires	Monsieur Jean-Charles ORSUCCI Maire de Bonifacio
	Monsieur Robert CRAUSTE Maire de Le Grau du Roi
Suppléants	Monsieur Marcellin NADEAU Maire du Prêcheur
	Monsieur Laurent PEYRONDET Maire de Lacanau

Représentant du personnel et son suppléant

Titulaire	Monsieur Gilles LOLIO Conservatoire du littoral
Suppléant	Madame Estelle LORUT Conservatoire du littoral

Présidents des conseils de rivages et leurs vice-présidents en tant que suppléants

■ Manche - Mer du Nord

Titulaire	En attente d'élection en Conseil de rivages
Suppléant	En attente d'élection en Conseil de rivages

■ Normandie

Titulaire	Monsieur Hubert DEJEAN DE LA BATIE Vice-président de la région Normandie
Suppléant	Madame Audrey GADENNE Conseillère départementale du Calvados

■ Bretagne - Pays de la Loire

Titulaire	En attente d'élection en Conseil de rivages
Suppléant	En attente d'élection en Conseil de rivages

■ Centre et sud Atlantique

Titulaire	En attente d'élection en Conseil de rivages
Suppléant	En attente d'élection en Conseil de rivages

■ Méditerranée

Titulaire	En attente d'élection en Conseil de rivages
Suppléant	En attente d'élection en Conseil de rivages

■ Corse

Titulaire	En attente d'élection en Conseil de rivages
Suppléant	En attente d'élection en Conseil de rivages

■ Rivages français d'Amérique

Titulaire	En attente d'élection en Conseil de rivages
Suppléant	En attente d'élection en Conseil de rivages

■ Rivages français de l'océan indien

Titulaire	Monsieur EL-Anrif HASSANI Conseiller départementale de Mayotte
Suppléant	Madame Maya CESARI Conseillère régionale de La Réunion

■ Lacs

Titulaire	En attente d'élection en Conseil de rivages
Suppléant	En attente d'élection en Conseil de rivages

Représentants des Ministres

■ Environnement

Monsieur Olivier THIBault
Directeur de l'eau et de la biodiversité - DEB

■ Aménagement du territoire

Madame Valérie LASEK
Directrice générale adjointe à l'appui opérationnel et stratégique - ANCT

■ Budget

Madame Mélanie JODER
Directrice du budget - DB

■ Urbanisme

Monsieur François ADAM
Directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages - DHUP

■ Mer

Monsieur Thierry COQUIL
Directeur des affaires maritimes, commissaire délégué aux transports maritimes - DAM

■ Pêche

Monsieur Eric BANEL
Directeur des pêches maritimes et de l'aquaculture - DPMA

■ Outre-mer

Madame Sophie BROCAS
Directrice générale des outre-mer - DGOM

■ Agriculture

Madame Valérie METRICH-HECQUET
Directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises - DGPEEE

■ Défense

Monsieur Sylvain MATTIUCCI
Directeur du patrimoine, de la mémoire et des archives - DPMA

■ Culture

Monsieur Jean-François HEBERT
Directeur général des patrimoines - DGP

■ Intérieur

Monsieur Stanislas BOURRON
Directeur général des collectivités locales - DGCL

■ Domaine

Monsieur Alain RESPLANDY-BERNARD
Directeur de l'immobilier de l'État - DIE

Le conseil d'administration du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres comprend trente-quatre membres :

- Le directeur de l'eau et de la biodiversité du ministère chargé de l'environnement ou son représentant ;
- Un représentant du ministre chargé de l'aménagement du territoire désigné par celui-ci ;
- Le directeur du budget du ministère chargé du budget ou son représentant ;
- Le directeur de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages du ministère chargé de l'urbanisme ou son représentant ;
- Le directeur des affaires maritimes du ministère chargé de la mer ou son représentant ;
- Le directeur des pêches maritimes et de l'aquaculture du ministère chargé de la mer ou son représentant ;
- Le directeur général des outre-mer du ministère chargé de l'outre-mer ou son représentant ;
- Le directeur général de la performance économique et environnementale des entreprises du ministère chargé de l'agriculture ou son représentant ;
- Le directeur de la mémoire, du patrimoine et des archives du ministère de la défense ou son représentant ;
- Le directeur général des patrimoines au ministère chargé de la culture ou son représentant ;
- Le directeur général des collectivités locales du ministère de l'intérieur ou son représentant ;
- Le directeur de l'immobilier de l'Etat du ministère chargé du domaine ou son représentant ;
- Les neuf présidents des conseils de rivages ou leurs vice-présidents en tant que suppléants, élus conformément à l'article R. 322-32 ;
- Trois députés et trois sénateurs, ou leurs suppléants ;
- Quatre personnalités qualifiées nommées par arrêté du ministre chargé de la protection de la nature, dont trois représentant les associations et les fondations de protection de la nature et une représentant les organisations d'usagers du littoral ;
- Deux représentants des communes ou de leurs groupements gestionnaires d'espaces naturels littoraux, ou leurs suppléants, désignés par l'Association des maires de France ;
- Un représentant du personnel ou son suppléant, élu par le personnel du conservatoire sur des listes présentées par les organisations syndicales habilitées à présenter des candidats à l'élection du comité technique de l'établissement.